

Bulletin Municipal

Avril 2018, n° 2

Tourriers Mag



Mairie - 6 Rue de Bouffanais 16560 TOURRIERS

2 05 45 20 62 42 - **3** 05 45 20 72 62

 $Courriel: \underline{mairie.tourriers@wanadoo.fr} \ - \ Site \ web: \underline{www.tourriers.fr}$

Heures d'ouverture au public

Lundi - Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30,

Mardi - Jeudi : 9h à 12h, Vendredi : 9h à 16h sans interruption

Édito "



Bulletin Municipal:

Directeur de Publication : Laurent DANEDE Contact, suggestions : Johanna GUILLOTEAU

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'année qui vient de s'écouler nous a apporté à la fois des moments de gaîté et de joie avec des mariages et des naissances et d'autres plus tristes avec des décès brutaux. De nouveaux habitants continuent à nous rejoindre avec l'achat ou la construction de maisons. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La commune reste attractive avec ses nombreux commerces de proximité, ses services, comme le siège social de la Communauté de Communes ou son Agence Postale Communale. Bientôt nous serons desservis par le très haut débit (internet, télévision et téléphone) grâce à la pose de la fibre optique.

Le Bar/Restaurant appartenant à la commune, entièrement rénové en 2017, est ouvert depuis octobre dernier. Il est exploité par Messieurs ROUGIER et THOMAS qui confectionnent une cuisine traditionnelle exclusivement à base de produits frais. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et faire connaître leur savoir faire. La proximité est précieuse sachant qu'il est difficile de maintenir des commerces en milieu rural.

De nombreuses réalisations ont été conduites en 2017. Certaines d'entres elles par les agents municipaux : travaux de finition du Bar/Restaurant, travaux divers à l'école, etc... que je souhaite remercier à cette occasion pour leur travail au quotidien au service des administrés.

Trois importants projets de rénovation de bâtiments publics vont débuter en 2018 suite à l'obtention des subventions et des autorisations administratives : la réhabilitation de l'ancienne Poste ; La réhabilitation et mise aux normes de l'école élémentaire ; Les travaux d'amélioration thermique de la mairie et de son entrée.

Concernant les finances de la commune, elles sont saines. Celle-ci est très peu endettée, ce qui nous permettra de réaliser en 2018 l'emprunt nécessaire à la rénovation de l'école. Les taux d'imposition ont été reconduits lors de la séance du conseil municipal du 9 avril dernier.

Pour des raisons personnelles, Nathalie VERGNAUD a démissionné de son poste d'adjoint fin 2017. Elle reste cependant conseillère municipale et impliquée dans la vie de la commune. Son poste d'adjoint ne sera pas remplacé et ses fonctions réparties entre le Maire et les trois adjoints restants.

La commune est sollicitée depuis de nombreuses semaines par des entreprises souhaitant développer un projet éolien sur Tourriers et Jauldes. Après plusieurs réunions de préparation et après un vote du conseil municipal du 26 mars 2018, la commune a accepté le principe du lancement d'une étude préalable de faisabilité.

La CDC Cœur de Charente a décidé en conseil le 19 avril 2018, d'augmenter sa part de fiscalité de 4% pour mettre en œuvre le très haut débit, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations (GEMAPI), et des équipements d'intérêts communautaires (centre de loisirs, maisons de santé). Elle prend chaque jour plus de place et ses compétences toujours plus nombreuses nous impactent dans notre quotidien.

Continuons à faire vivre notre village ensemble pour le rendre attractif. Participez autant que possible aux manifestations et aidez nos associations qui ont besoin d'encouragements.

Laurent DANEDE

Municipalement Vôtre



Principales décisions prises en conseils municipaux

Voici un aperçu des principales décisions prises lors des séances du conseil municipal de Tourriers de mai 2017 à ce jour. Vous pouvez consulter ces comptes rendus en intégralité sur le site : www.tourriers.fr

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du bourg à Hydraulique Environnement Centre Atlantique.
- Adhésion au volet numérique de l'ATD 16
- Climatisation de la Mairie pour un coût de 8 409 €
- Achat d'une faucheuse d'accotement avec reprise de l'ancienne pour un coût de 5 040 €
- Example 2 Changement des chaudières dans deux logements locatifs pour un coût de 4 833,60 € TTC
- Adhésion de la commune au SYBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois)
- Instauration de la taxe GEMAPI
- Exonération de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin n'excédant pas 20 m²
- A compter du 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Cœur de Charente prend en charge la compétence assainissement.
- Augmentation des tarifs de la cantine scolaire à compter du 1er septembre 2018 (2,40 € pour les enfants du RPI, 3,10 € pour les enfants hors du RPI, et 3,50 € pour les adultes).
- Rythmes scolaires : mise en place de la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019.
- 🖎 Vote du Conseil Municipal pour prise d'un arrêté du Maire contre le stationnement des gens du voyage.
- Titularisation de l'agent technique Anthony RENET.
- Choix des différents bureaux d'études dans le cadre de la réhabilitation de l'école.
- Travaux de réhabilitation de la mairie pour un montant de 64 000 € HT.
- Adoption pour l'implantation d'un parc éolien sous conditions.
- > Vente d'une partie d'un terrain communal pour un projet de boulangerie.
- Approbation des comptes administratifs 2017 (principal, assainissement et bar/restaurant).
- Maintien du taux des 4 taxes fiscales pour 2018.
- Approbation du budget 2018 (principal et bar/restaurant).
- > Validation de l'achat d'une remorque pour les agents communaux.
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux.

Intercommunalité



Communauté de Communes « Cœur de Charente »

→ Haut débit : La Communauté de Communes Cœur de Charente a décidé de lancer sur son territoire le très haut débit pour un coût d'environ 4 M d'euros : déploiement de la fibre optique pour chaque habitation permettant l'accès internet a un débit supérieur au débit actuel et l'accès à la télévision par la box téléphonique.

Son déploiement se déroulera en priorité sur les communes en « souffrance numérique », c'est-à-dire celles qui ont un débit de connexion très faible. Ce n'est pas le cas de Tourriers. Cependant, certains sites sont prioritaires : les services, les écoles, les zones d'activité. Pour Tourriers, le planning des travaux se fera en 2 phases : le siège de la CDC Route de Paris et la zone d'activité au Nord du Bourg seront desservies en 2018 et le reste de la commune en 2020.

→ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : La Commune de Tourriers est dotée depuis avril 2012 d'une carte communale. Celle-ci définit de manière précise les zones constructibles et celles qui ne le sont pas. La CDC Cœur de Charente a décidé de lancer son propre document d'urbanisme applicable à l'ensemble de son territoire : le PLUI.

Celui-ci déterminera les nouvelles zones de constructibilité sur notre commune. Le bureau d'étude chargé de cette mission a été choisi en avril 2018. La durée de cette étude est très longue et ce document devrait être approuvé au mieux fin 2022. De nombreuses réunions de concertation et d'information publique seront organisées à cet effet.

→ Assainissement collectif: La CDC Cœur de Charente a pris la compétence au 1er janvier 2018. Ce n'est plus la commune qui organise la maintenance de ce service, cependant nos agents vont continuer à entretenir les ouvrages pendant encore 2 ans (moyennant le coût de cet entretien par la CDC). Un courrier va être adressé aux usagers de l'assainissement collectif fin avril pour expliquer les nouvelles modalités financières.

La Commune



Projets 2018 ...

⇒ A l'étude / en préparation :

- Travaux de l'église (rénovation intérieure) aidé par une subvention de l'association Tourriers Patrimoine.
- Déplacement du monument aux morts, site choisi.
- > Travaux de rénovation énergétique de la Mairie.
- → Démarrage des travaux de l'école.
- → Modification du collecteur des eaux pluviales entre les n° 33 et n° 35 Route de Paris,
- → Reprise de la canalisation d'eau potable Rue de Bouffanais avec création d'un nouveau poteau incendie au niveau du lotissement du « Pré Péchard ».
- → Démarrage des travaux de l'ancienne poste.
- Réhabilitation des bâtiments municipaux Place Pigeon et remise en service des toilettes publiques pour leur mise à disposition aux associations.
- → Boulangerie : la commune vend un terrain pour l'installation d'un nouveau boulanger à l'entrée sud du bourg. La commune réalisera les aménagements des abords et des places de stationnement.

Commission Voirie



Les chantiers réalisés en 2017 ... Les projets à venir en 2018 ...

Réalisés :

- → Gravillonnage de la sortie de l'école Rte de Puypéroux par l'Ets Bernard TP pour un coût de 1 932 €.
- → Diverses petites reprises de voirie effectuées par les agents municipaux en calcaire ou enrobé à froid.
- → Mise en place au cimetière d'une cuve de récupération d'eau de pluie destinée uniquement à l'arrosage des plantes
- → Entretien courant de la station d'épuration, du bourg et des hameaux ainsi qu'une mise en place de fleurissement à l'automne 2017.
- → Sécurisation du chemin piétonnier sortie Nord du Bourg le long de la RD 910 par la plantation d'arbustes et l'implantation de piquets réglementaires.
- → Bois des Nones : suite à divers dépôts sauvages, d'objets divers, le conseil municipal a décidé d'en interdire l'accès par la pose d'enrochements pour un montant de 1 000 €. Un espace a été maintenu pour le stationnement des véhicules.
- → A noter que nos agents ont passé beaucoup de temps dans les travaux de finition du Bar-Restaurant avant son ouverture et divers petits travaux d'entretien des bâtiments communaux.

En projet :

- → Du Point à Temps sera effectué par l'entreprise Bernard TP sur la VC n° 104 du RD 113 au RD 88, également reprise du virage de la VC n° 5 à la Faye et reprise de celle-ci en bordure jusqu'à l'entrée du village, gravillonnage en émulsion à chaud sortie Nord de Tourriers près de la Place des As du Volant pour un montant total de 5 560 € TTC.
- → Dans le cadre de la sécurisation de la sortie du Lotissement de L'Ouchelette sur la RD 88, nous avions fait poser 11 bandes rugueuses. Suite à des plaintes concomitantes des riverains pour nuisances sonores et après consultation de ceux-ci, nous allons procédé au rabotage de celles-ci.
- → Dans le même temps dans le cadre du projet d'aménagement du bourg dont le maître d'œuvre est HECA des études prioritaires vont être faites afin de sécuriser au mieux cette sortie qui demeure dangereuse.
- → Dans un souci de sécurité routière, nous allons également retracer la ligne médiane de la RD 910 aux entrées Nord et Sud de Tourriers suite au désistement financier du département.
- → D'autres travaux de voirie seront certainement effectués par les agents municipaux au fur et à mesure où nous allons découvrir des trous sur nos routes suite à un hiver particulièrement néfaste pour celles-ci.



Enfin un rappel à tous, comme en 2017, suite à l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires, nos agents ne seront pas partout en même temps encore en 2018, pour le nettoyage des herbes et la taille des haies. Ils auront toujours les mêmes priorités, les abords des écoles, de la mairie, de la salle polyvalente, du cimetière, de l'église ainsi que la sécurisation des carrefours en manque de visibilité. C'est pourquoi, nous demandons à chacun et chacune d'entre vous encore cette année une participation citoyenne afin de contenir, la pousse de l'herbe a un niveau raisonnable devant chez vous, que ce soit un trottoir, le long d'une rue, etc...

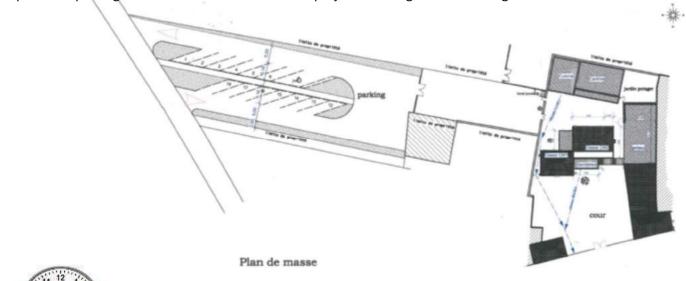
Merci à tous pour votre compréhension.

Commission Ecole



Travaux de l'école

Les travaux de réhabilitation de l'école vont débuter au cours du second semestre 2018. Le permis de construire est déposé et le marché de travaux va être lancé (coût prévisionnel 437 889 € HT aidé par subventions à près de 60%). La fin des travaux est envisagée pour l'été 2019. Les aménagements définitifs de la nouvelle voirie d'accès et des places de parking seront réalisés dans le cadre du projet d'aménagement de bourg en cours d'étude.





Les rythmes scolaires

L'inspection académique a sollicité la commune pour avis concernant l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018-2019. Les trois municipalités Anais, Tourriers et Aussac-Vadalle ont décidé de la suppression des TAP. Le conseil d'école devait proposer un projet d'organisation après concensus. Après concertation avec les parents d'élèves et les enseignants de notre regroupement pédagogique, et après plusieurs réunions préparatoires et sondages auprès des parents d'élèves, le conseil d'école réunit le 30 janvier 2018 a proposé une organisation de la semaine scolaire 2018-2019 sur un rythme hebdomadaire de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Cette proposition a été communiquée à l'inspection académique le 26 mars 2018. Nous attendons leur accord afin d'organiser ensuite au mieux les conditions d'accueil de nos enfants et le transport scolaire.



Visite à la station d'épuration

Les classes de CM1 et CM2 de l'école de Tourriers ont visité avec Monsieur le Maire, la station d'épuration en mars 2018. Celle-ci avait pour but d'initier les enfants au cycle de l'eau. A cette occasion, les élèves ont pu découvrir quelles étaient les origines et les traitements des différentes eaux usées à Tourriers et comment est réalisé l'entretien des équipements d'épuration. Les élèves ont aussi découvert l'observation microscopique des eaux usées qui sont traitées grâce à des bactéries.

Commission Ecole



Temps d'Activités Périscolaires à Tourriers

Les enfants de l'école élémentaire de Tourriers peuvent, depuis septembre 2014, découvrir tout un panel de projets et d'activités proposés par les animateurs de la communauté de communes « Cœur de Charente » et des intervenants extérieurs.

Depuis la rentrée 2017, les lundis de 13h30 à 15h00 et les vendredis de 15h00 à 16h30, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont pu découvrir et participer à différents types d'activités, comme :

- → l'approche de la nature et des insectes avec Mme Pauline DILLERIN, animatrice de la Fédération des chasseurs de la Charente,
- → la danse africaine et percussions avec M. Barnabé KOALA, animateur au sein de l'association « Sang Mêlé »,
- → l'initiation à l'espagnol avec Mme Karine BOUTENEIGRE, professeur d'espagnol,
- → le tennis de table avec M. Yoann HUBERT de l'association « EPTJ»,
- → le rugby avec M. Gérard GOURDON de l'association « CO COURONNAIS RUGBY »,
- → la réalisation d'un jardin autonome en collaboration avec l'Herbosphère,
- → Puis des projets divers avec la collaboration des animateurs de la CDC Cœur de Charente : création, sport, atelier d'écriture avec l'élaboration d'un journal de 8 pages « Les News de Tourriers » racontant leur quotidien. Celui-ci a été distribué à la population fin 2017. Les élèves ont eu les faveurs d'un article à la Charente Libre, le 25 décembre dernier, bravo à eux. Les enfants se sont mobilisés aussi pour les manifestations : fabrication de décorations pour les sapins de Noël, confection de « Monsieur CARNAVAL », création d'objets en bois pour le Téléthon.

Le 6 juillet prochain, les élèves clôtureront l'année des TAP 2017-2018 par une fête musicale et sportive autour d'un goûter offert aux enfants. Ce sera aussi l'occasion de retrouver les animateurs de la CDC Cœur de Charente et les intervenants extérieurs pour dresser le bilan de l'année écoulée.



Livraison de tablettes tactiles à l'école de Tourriers



Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le ministère de l'Education Nationale, une convention de "partenariat collèges numériques et innovation pédagogique" a été signée entre la Commune et l'Académie.

A cet effet, l'école de Tourriers a pu bénéficier de 26 tablettes tactiles Samsung Galaxy Tab et divers matériels informatiques pour les enseignants qui ont été livrés le 8 mars dernier par la société Charente Informatique Diffusion.

Le coût de cette opération s'élève à 6 567,60 € à la charge de la commune dont 8 000 € de subventions déduites.



Domicile groupé pour personnes âgées sur la commune

Le projet de Domicile Groupé pour Personnes Âgées, sur la commune, consiste à transformer le bâtiment de l'ancienne poste en petit collectif de 6 logements dédiés aux séniors et un logement d'insertion tout public.



⇒ **Présentation**: Une salle et une terrasse communes seront aménagées afin d'inciter les locataires à se rencontrer ainsi qu'un jardin partagé.

Les locaux appartiennent aujourd'hui à la commune de Tourriers. Elle confie en Bail à réhabilitation son immeuble à SOLIHA BLI Sud-Ouest, **qui aura en charge sa réhabilitation** et son exploitation pendant 43 ans.

Le point fort de cette opération est l'architecture du bâtiment qui constitue aussi bien une opération d'insertion sociale qu'une opération de valorisation du patrimoine bâti communal. Les volumes de l'immeuble en font un site opportun pour du petit collectif.

⊃ Logements : Le projet consiste en la création de six logements adaptés aux personnes âgées et d'un logement d'insertion tout public. Des espaces communs (salle commune, terrasse, jardin partagé) seront aussi aménagés. Tous les logements seront éligibles à l'APL. Les loyers seront majorés des charges inhérentes aux espaces communs (salle commune, ascenseur, espaces communs...), aucune autre prestation de service ne sera facturée aux locataires. La mutualisation avec les divers services d'aide à domicile présents sur le territoire sera recherchée.

Logement	Surface	Montant du Loyer Hors Charges
Logement n° 1	40 m²	195.00 €
Logement n° 2	40 m²	195.00 €
Logement n° 3	48 m²	230.00 €
Logement n° 4	46 m²	225.00 €
Logement n° 5	48 m²	230.00 €
Logement n° 6	46 m²	225.00 €
Logement n° 7	95 m²	450.52 €
Salle commune	14 m²	
TOTAL	377 m²	

Coût des travaux :

Détail du coût de l'opération (TTC)	
Coût des travaux	537 682 €
Création de 7 logements adaptés, aména- gement d'une salle commune, d'une ter- rasse et d'un jardin partagé, installation d'un ascenseur et de rampes d'accès de part et d'autre de l'immeuble.	
Frais annexes	103 239 €
(notaire, assurance, géomètre)	
TOTAL	640 921 €*1

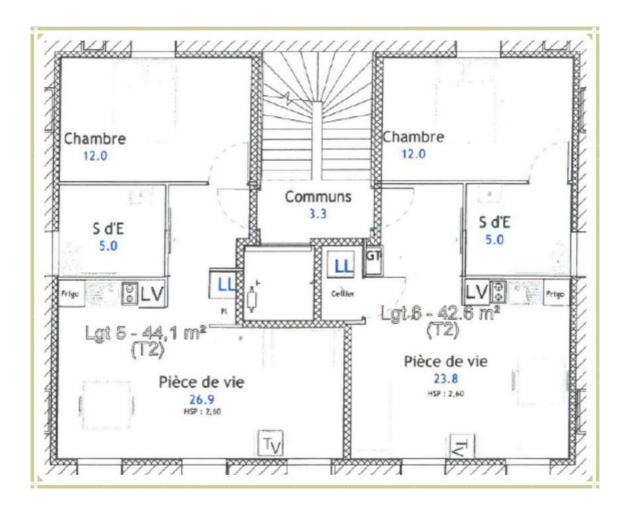
*1: à la charge de SOLIHA

⇒ Financement prévisionnel : Prêt Caisse des Dépôts et Consignations, subvention de ANAH, subvention de la Fondation Abbé Pierre, subvention du Conseil Départemental et appel à projet du Conseil Départemental.



Domicile groupé pour personnes âgées sur la commune ... suite

Domicile groupé : Plan des logements 5 et 6 - Niveau 2 :



⇒ Le planning :

3 Mois	9 Mois	Sept. 2018 ate prévisionnelle	12 Mois	Sept 2019 Date prévisionnelle
Û	Û	Û	$\hat{\mathbf{U}}$	Û
Etape 1:	Etape 2:		Etape 3:	Etape 4 :
Etude de faisabilité	Montage technique, financier	Début travaux	Réalisation des travaux	Réception des travaux et
	et juridique			mise en gestion locative



Les questions que vous vous posez sur l'éolien



Dans cette ère de transition énergétique, de nombreuses études et réalisations sont en cours sur le territoire français. Cinq opérateurs ont identifié une zone potentielle d'installation d'éoliennes sur notre commune et celle de Jauldes.

Pour rappel, un premier projet en 2012 n'avait pu aboutir pour cause de sécurité aérienne. Début 2016, ces obstacles ont été levés, ce qui a prédisposé plusieurs sociétés à nous proposer différents sites quasi-similaire sur une même zone géographique.

Soit pour nos deux communes 8 à 12 mâts d'une hauteur totale de 150 mètres qui fourniront chacun entre de 2 à 3 MW. Ceux-ci sont positionnés de façon réglementaire vis-à-vis d'une analyse multicritères (réseaux de gaz, électricité, routes départementales, monuments historiques, éloignement 500 mètres de l'habitat et de l'environnement).

Les différents projets ont été présentés aux élus municipaux lors de deux réunions d'information et de débats lors de visites de sites. Chaque élu a ainsi pu apprécier les avantages et les inconvénients de cette énergie alternative.

La Municipalité de Jauldes a rapidement émis un avis favorable. Quatre à six éoliennes seront donc très certainement implantées entre Jauldes et Bouffanais, impactant fortement nos concitoyens (notamment ceux de Bouffanais) et sans retombée économique pour notre commune. Mais attention, il y aura aussi une enquête publique pour le projet sur la commune de Jauldes.

Les élus de Tourriers ont préféré prendre plus de temps avant de se prononcer : lors du conseil municipal du 26 mars dernier **un vote favorable a été émis par 8 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention** pour le lancement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un projet éolien.

Néanmoins ce vote positif est soumis sous conditions aux différents opérateurs soit :

- → une distance d'éloignement de 1 000 m minimum des habitations de la commune ;
- → une hauteur maximale totale de 150 m en bout de pale ;
- → le projet devra être basé sur un financement participatif ouvert en priorité à nos concitoyens, à nos entreprises, ainsi qu'aux communes alentours C.D.C. Etc

Que va-t-il se passer maintenant ?

Suite à ce vote les opérateurs vont consulter les propriétaires et les exploitants agricoles potentiellement concernés afin d'obtenir leur éventuel accord.



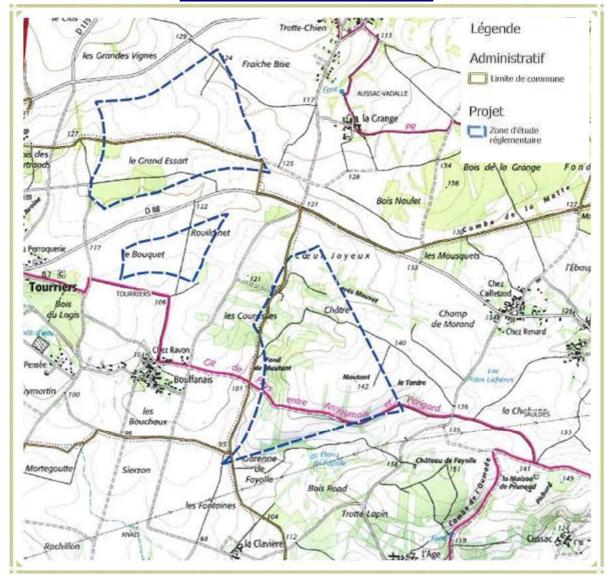
Les questions que vous vous posez sur l'éolien

Ensuite une longue phase d'études sera menée pendant 12 à 18 mois avec l'installation d'un mât de mesure de la vitesse des vents.

En parallèle 3 études seront lancées : une acoustique pour garantir le respect de la réglementation et la tranquillité des riverains ; une environnementale afin d'observer et répertorier la flore, la faune et particulièrement l'avifaune et les chiroptères (chauve souris) ; une autre paysagère et patrimoniale afin de proposer un projet en adéquation avec les atouts et les sensibilités locales.

A l'issue de celles-ci, une demande d'autorisation environnementale sera déposée en préfecture pour instruction avec consultation de la population lors d'une enquête publique. Le commissaire enquêteur nommé par le Préfet remettra alors un rapport circonstancié sur l'opportunité de l'implantation d'un parc éolien, et c'est le Préfet seul qui prendra la décision finale. Nous serons au mieux en 2022 ou 2023.

Zones d'implantation potentielle





Aides de l'Anah: travaux d'amélioration de l'habitat

Propriétaire, vous souhaitez réaliser des travaux, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) peut vous aider en vous accordant une subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation de votre logement. Sous quelles conditions pouvez-vous prétendre aux aides de l'ANAH?

⇒ Plafond de ressources : 3 conditions sont requises pour que vous puissiez prétendre aux aides de l'ANAH :



- → faire réaliser des travaux pour l'amélioration de votre habitat,
- correspondre aux critères de ressources,
- → être propriétaire de votre logement.

Le seuil des ressources pour prétendre aux aides de l'ANAH se définie selon 2 catégories : **personne très modeste** et **personne modeste**, si vos revenus annuels ne dépassent pas les seuils suivants :

Composition	Revenus	Revenus	En plus des conditions de ressources, il faut que votre logement soit achevé depuis 15 ans mi -
du foyer	très modestes	modestes	nimum, que la demande de subventions soit accordée
1 personne	14 508 €	18 598 €	avant le lancement des travaux et ceux-ci soient réali- sés par des professionnels du bâtiment.
2 personnes	21 217 €	27 200 €	⇒ Pour quels travaux ?
			Les aides de l'ANAH ne concernent que les types de
3 personnes	25 517 €	32 710 €	chantiers suivants :
4 personnes	29 809 €	38 215 €	→ les travaux lourds (rénovation complète d'un logement en très mauvais état, voire insalubre),
5 personnes	34 121 €	43 742 €	→ les travaux d'amélioration de l'habitat, en particulier les travaux d'amélioration énergétique
Par personne suppl.	+ 4 301 €	+5 510 €	(isolation des combles, chauffage, changement de vos portes).

Les travaux dits « lourds » sont pris en charge par l'ANAH à hauteur de 50% et pour un montant maximal du chantier à 50 000 € HT. **Les travaux d'amélioration énergétiques** sont pris en charge entre 35 et 50% du montant total selon vos ressources et pour un montant maximal de chantier à 20 000 € HT. Les travaux de décoration, d'agrandissement ou assimilables à de la construction neuve sont exclus.

- Demande de subvention : Remplir votre demande de subvention à l'aide du cerfa n° 12711*07, puis la déposer à l'adresse suivante : →
 Anah 44 Rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME CEDEX ☎ 05 17 17 38 29
- **⊃** Le versement n'est pas automatique, son montant dépend de nombreux facteurs comme la nature des travaux envisagés, leur montant et vos ressources. Lors d'un accord favorable, la subvention est versée une fois les travaux achevés. Toutefois, il est possible de bénéficier du versement d'une avance lorsque les travaux n'ont pas encore démarré et qu'aucune somme n'a été versée à l'entreprise chargée de les exécuter. Votre demande d'avance doit être faite à partir d'un formulaire.
- **⊃** Lancement et fin des travaux : une fois que la demande a été accordée, vous êtes tenu de réaliser les travaux conformément au projet présenté. Les travaux doivent être réalisés dans un délai de 3 ans suivant la décision vous accordant la subvention. Une fois les travaux terminés, vous devez présenter les factures à l'Anah. Celle-ci intervient ensuite pour procéder au paiement de la subvention.

Monuments aux Morts



Déplacement du Monuments aux morts

Pour des raisons de sécurité, il a été envisagé de déplacer le monument aux morts. En effet, lors des différentes cérémonies près de ce symbole, chacun a pu vérifier que la proximité de la route principale représente un danger pour les participants.



La FNACA, les porte-drapeaux de la commune et les élus municipaux se sont réunis, le mardi 20 mars 2018 pour choisir le lieu de déplacement du monument aux morts. A cet effet, cinq sites ont été présentés aux participants, puis une visite de trois des cinq sites a été organisée.

C'est le site autour de la Place de la salle polyvalente qui a été retenu (confère photo cidessous). Ce choix présente de nombreux avantages : visible, pas de coût d'aménagement, de cheminement et de parking, moindre coût pour l'aménagement des abords.

Ce déplacement interviendra au deuxième semestre 2018.

Monsieur le Maire a rencontré le PETR du Ruffecois afin qu'il réalise un plan d'aménagement paysager de ce site pour la commune.

Les devis sollicités sont de l'ordre de 10 000 et 15 000 € (dalle, nettoyage, réparation) sachant que la commune peut prétendre à une subvention de 20 % du coût des travaux

et 1 600 € maximum, du fait du déplacement sécuritaire du monument.

La commune souhaite profiter du déplacement du monument pour installer une stèle à la mémoire du conflit en Algérie, Maroc et Tunisie. La FNACA a été consultée et valide ce projet. Le comité est prêt à participer au financement. Il est prévu de faire réaliser une plaque commémorative sur une stèle de type pierre naturelle. Une pierre de ce type est réservée à la société POIRIER (coût 150 €). Une deuxième plaque sera posée sur la stèle à la mémoire des conflits dits modernes. Une inauguration est prévue courant octobre.



Environnement



Fabriquer et utiliser un piège à frelons asiatiques

Le frelon asiatique a débarqué en France, il y a plusieurs années. Sa piqûre est dangereuse pour l'homme et susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité (les abeilles).

Pour limiter sa propagation, il est important que les particuliers disposent des pièges dans leur jardin.

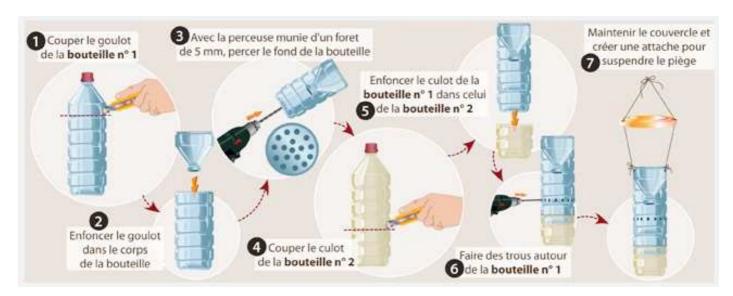


- → Fabriquez un piège : Voir le schéma ci-dessous.
- → Appât sélectif: Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut: le but est de piéger autant que possible les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles. L'appât plus efficace se compose de 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur; 1/2 volume de bière brune; 1/4 quart de volume de vin blanc qui repousse les abeilles. Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.
- → Périodes de piégeages : Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asia-

tiques ne soient piégés : *du 1er février au 15 avril,* période où le frelon asiatique sort d'hibernation, et *du 15 octobre à la fin novembre.*

- → Placez les pièges : Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin, les mettre en hauteur (arbre), et en dehors des endroits assidûment fréquentés (terrasse, entrée de la maison ...)
- → Débarrassez-vous du piège : Quand votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Si certains frelons sont encore vivants à l'intérieur, prenez les précautions suivantes : placez le piège dans un seau, remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons, attendez 24 heures, mettez le piège à la poubelle, remplacez-le par un autre si besoin.
- → Faites détruire les nids : Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous. Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, *encore moins à tenter de le détruire*, le danger de se faire piquer est trop grand. Renseignez-vous à la mairie pour obtenir les coordonnées de professionnels.

Fabrication d'un piège à frelons asiatiques ...



Environnement



Lutte contre l'ambroisie

Après les cyprès, les bouleaux et les graminées, l'allergie à l'ambroisie débarque avec virulence en été. Mais quelle est cette plante, d'où vient-elle ? Comment s'en prémunir ? Comment s'en débarrasser ?

C'est une plante qui a été introduite au 19è siècle : végétal envahissant, l'ambroisie est originaire d'Amérique du Nord. Introduite en France dans les années 1960, cette plante regroupe 4 espèces différentes. Elle peut atteindre



1,80 m de haut et est extrêmement résistante. L'ambroisie s'adapte à presque tous les terrains, ne craint pas la sécheresse et produit des graines qui peuvent rester viables plus de 10 ans dans le sol...

Quels sont les risques ?

Le pollen contenu dans les fleurs ainsi que les tiges de l'ambroisie provoquent de violentes allergies. Le pollen est émis durant la floraison de fin août à septembre. En règle générale, les manifestations cliniques sont respiratoires avec des obstructions nasales, des problèmes oculaires comme des conjonctivites, des démangeaisons

ou encore des eczémas des paupières. Les symptômes sont nombreux, quelques grains de pollens inhalés peuvent également suffire à provoquer de l'asthme, des rhinites ou encore une trachéite (une inflammation de la trachée très douloureuse).

Pour s'en prémunir, plusieurs moyens existent

En cas de crises allergiques, un traitement à base d'antihistaminiques ou de corticoïde est possible. Le patient peut également se faire désensibiliser en hiver avec un traitement de fond inoculé soit par voie orale, soit par voie sanguine.

⇒ Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de graines : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 graines par pied. Les graines, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux public.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente).

Depuis le 30 mai 2016, le département de la Charente dispose d'un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'ambroisie et prescrivant sa destruction obligatoire. Il est accompagné d'un plan d'actions.

Que faire si j'en vois ?

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes, masque lors de la floraison. Le pollen est émis durant la floraison de fin août à septembre.

- → Sur ma propriété : je l'arrache tant qu'il n'y a pas de pollen!
- → Hors de ma propriété : s'il y a seulement quelques plants, je l'arrache tant qu'il n'y a pas de pollens !
- → Hors de ma propriété : s'il y en a beaucoup, je signale la zone infestée en mairie ou grâce à la plateforme interactive nationale www.signalement-ambroisie.fr 209 72 37 68 88

Le réchauffement climatique pourrait multiplier par deux le nombre d'Européens souffrant d'allergies aux pollens d'ambroisie d'ici à 2050 et le porter à 77 millions contre 33 millions aujourd'hui.

Infos Pratiques



Pacs : en mairie depuis le 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarités (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie depuis le 1er novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie et non plus au tribunal est une mesure de la loi de modernisation de la justice publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- → soit à la Mairie au 2 05 45 20 62 42 ou Mairie.tourriers@wanadoo.fr
- → soit à un notaire ;

Le couple doit fournir à l'officier d'état civil les documents suivants :

La convention de Pacs ; la déclaration conjointe d'un Pacs et les attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune ; un acte de naissance ; une pièce d'identité en cours de validité (le document original et une photocopie) ; les personnes divorcées doivent transmettre aussi le livret de famille correspondant à leur ancienne union avec mention du divorce. L'officier d'état civil ne garde aucune copie de la convention, restituée aux partenaires. Le Pacs figure en mention marginale sur l'acte de naissance des deux membres du couple. La procédure en mairie est gratuite. A l'inverse, les personnes souhaitant faire rédiger et enregistrer leur Pacs par un notaire doivent lui régler environ 400 € minimum. Cette solution vous permet de bénéficier des conseils d'un professionnel du droit.



L'élagage en toute sécurité

Conseils aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques ... Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins).



Il vous appartient d'élaguer régulièrement votre végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public. Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public.

Si les branches se situent à moins de 5 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone, et éclairage public), vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux.

Ces documents sont disponibles \rightarrow en Mairie ou sur le site \checkmark e www.service-public.fr

Sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte.

Infos Pratiques



Rappel des horaires d'ouverture



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi	9h-12h	
Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-17h
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	

	MAIRIE		
Lundi	9h-12h	13h30-17h30	
Mardi	9h-12h		
Mercredi	9h-12h	13h30-17h30	
Jeudi	9h-12h		
Vendredi	9h-16h <u>sans interruption</u>		



Tarifs: Location de la Salle polyvalente

Tarifs pour les habitants de Tourriers (Associations de la Commune = GRATUIT)

	Grande salle + bar	Cuisine	Bar seul	Petite salle
Tarif 1 jour du lundi au vendredi	75€	20€	40€	40€
Tarif week-end	150 €	30€	70€	70€

Tarifs pour les personnes extérieures

	Grande salle + bar	Cuisine	Bar seul	Petite salle
<u>Tarif 1 jour</u> du lundi au vendredi	160€	50€	70€	70€
Tarif week-end	300 €	80€	120€	120€

⇒ Pour réserver la Salle Polyvalente, vous devez passer en Mairie :

- Etablir un contrat de location de salle,
- Une caution vous sera demandée (un chèque de 700 € à l'ordre du Trésor Public),
- Et une attestation d'assurance,
- Des états de lieux d'entrée et de sortie sont réalisés avec les agents municipaux à 8h15 le matin, à cette occasion un relevé de compteur est réalisé, il permet de déterminer le coût des consommations. A titre indicatif, la consommation électrique : 0.15 € du Kwh pour tous les usagers. L'électricité est gratuite pour les associations de la commune.

Le désir d'entreprendre



Ouverture d'un « Board game café » par un Tourriérois ...



Ludovic Mazeaud, Habitant du hameau de Fenêtre, est un passionné de jeux de société. Il a donc décidé de vivre de sa passion et vient de créer avec son associé Yoan, un « **board game café** » à Angoulême. Après deux années de gestation et un financement participatif, **Cup N'Dice** vient d'ouvrir ses portes. Le principe est simple : on peut soit profiter du salon de thé, soit profiter du bar à jeux soit combiner les deux. Une multitude de jeux sont disponibles à deux ou à plusieurs, pour enfants, pour « grands enfants », jeux à thème, jeux anciens ou récents … Il y en a pour tous les goûts!

Les deux gérants ont également misés sur la carte des producteurs locaux. Un partenariat a été mis en place avec un torréfacteur local, élu meilleur torréfacteur de France 2011 : ce dernier a même créé une recette exclusive de café uniquement pour *Cup N'Dice* ! Une pâtisserie de l'agglomération angoumoisine livre également chaque jour des gourmandises fraîches. C'est donc un lieu de rassemblement, de rencontres, de partages, d'amusement, de dégustations autour du jeu et/ou d'un salon de thé où règnent convivialité et bonne humeur ! Bravo à Ludovic pour cette belle initiative et nous souhaitons longue vie à *Cup N'Dice* !

Cup N'Dice 22 Rue Sainte Marie 16000 Angoulême vous accueille du mardi au jeudi de 10h à 20h et les vendredis et samedis de 10h à 22h. Des soirées évènementielles sont organisées les vendredis soirs! N'hésitez pas à les rejoindre également sur Facebook!



Changement de tête au salon de coiffure ...



L'ancien salon de coiffure mixte « Coiffure Bien-Etre » situé 63A Route de Paris à Tourriers change de propriétaire et de nom en ce début d'année.

A partir du mois de mai, sous l'enseigne de « *L'Instinct de Sarah* », Mme Sarah CHARLES vous accueillera :

→ Mardi - jeudi : 9h à 12h / 14h à 19h,
 → Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h,

→ Vendredi : 9h à 19h → Samedi : 9h à 16h

Elle vous proposera un nouveau concept avec des for-

faits à des prix intéressants (avec ou sans rendez-vous), une offre de bienvenue (-10 % sur le total de votre prestation lors de votre première visite). En attendant l'ouverture du salon, Sarah se tient à votre disposition fin avril au 06 74 66 94 18 afin de noter vos rendez-vous ou en appelant au numéro habituel à partir du mois de mai.

→ L'instinct de Sarah 2 05 45 37 63 15 ou sur Facebook : L'Instinct de Sarah.



Le Club Amitié

De plus en plus nombreux et de plus en plus animés !!! C'est vraiment l'amitié partagée.



- **L'assemblée générale** a eu lieu le 17 janvier 2018, le bureau a été reconduit, celui-ci se compose ainsi :
- → Président d'honneur : Laurent DANEDE, Président : Bernard DESEMERY, Vice-présidente : Michèle DI STEFANO, Trésorier : Jean CHAUVAUD, Trésorière adjointe : Nadia BISOT, Secrétaire : Annie JAULIN, Secrétaire adjointe : Michèle COUDRET.
- **⇒** Venez nous rejoindre et participez à nos activités ...

Le club n'est pas réservé qu'aux personnes âgées, il est ouvert à tous, le mercredi de 14h30 à 18h dans la salle des associations. Toutes nouvelles idées sont les bienvenues pour dynamiser notre club.

Attention, le club est fermé en juillet et en août. Vous pouvez y venir jouer aux cartes, ou pour discuter. A 16h00, un petit goûter est servi moyennant la somme d'un euro. La cotisation annuelle est de 12 € et donne droit aux activités gratuites et aux repas à un tarif préférentiel.

- **⇒ Futures animations : Venez y participer** : Brin d'Aillet le 1er mai, sortie annuelle à Villebois Lavalette le 13 juin (visite de la ville, du château et de l'usine AVEL), pique-nique le 26 septembre, loto le 14 octobre, repas de Noël le 15 décembre... (Agenda page 27).
- → Club des Aînés Mme Annie JAULIN 2 06 25 07 50 47 ou Bernard DESEMERY 2 06 42 15 29 96



L'Amicale des donneurs de sang

N'attendons pas que la France ne soit plus auto-suffisante en sang et doive en importer car il proviendra de pays beaucoup moins regardants sur la qualité du produit, avec les risques pour les transfusés que cela pourrait occasionner. Et qui peut assurer que lui ou un de ses proches n'aura jamais besoin de recevoir du sang ou un produit dérivé du sang ?

Une étude a été faite par l'Etablissement Français du Sang de la Charente (centre de transfusion d'Angoulême) et porte sur les années 2015 et 2016. Elle concerne les neuf communes d'Anais, Aussac-Vadalle, Marsac, Montignac-Charente, Tourriers, Saint-Amant-de-Boixe, Vars, Villejoubert et Xambes. Les chiffres portent sur le nombre de donneurs venus aux collectes et sur le nombres d'habitants de celles-ci, en âge de donner leur sang.

Pour chaque commune, le « taux de générosité » a été calculé, à savoir le pourcentage de donneurs de la commune par rapport au nombre d'habitants en âge de donner (entre 18 et 71 ans).

Ces taux s'échelonnent entre 6,8% et 2,4%. Quatre communes ont un taux supérieur à 5% et six ont un taux supérieur à 4%. Tourriers a un taux de 6,8%.

Donner son sang ne présente pas de danger, le matériel utilisé étant à usage unique et un entretien avec un médecin précède le don. La prise de médicaments n'est pas forcément une contre-indication au don.

→ Renseignements auprès du centre de transfusion 2 05 45 91 46 44



Le Club de Yoga Tourriers - Aussac Vadalle

Le Club de Yoga, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adaptées à vos possibilités, sous l'égide d'Eddy, notre nouveau professeur.



- **⇒ Les séances ont lieu tous les mardis, de 17h45 à 19h,** dans la salle socio -culturelle d'Aussac-Vadalle.
- ⇒ Sont également organisés des stages au cours desquels sont développés les règles du Yoga, le respect de l'humain ainsi que l'écoute de la nature. Le prochain stage aura lieu le samedi 28 avril 2018.

Notre association fonctionne grâce à la subvention de la mairie de Tourriers, qui en est vivement remerciée, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 € par trimestre.

⇒ Le bureau de notre club se compose ainsi :

Président : René BALLET, Vice-Présidente : Annick BELLOT, Trésorière : Josiane CHAUVAUD, Trésorière adjointe : Jeannette BALLET, Secrétaire : Danielle BENOIT, Secrétaire adjointe : Annie JAULIN.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogistes peuvent venir essayer cette discipline le mardi puisque la première séance est gratuite. Elles peuvent également s'adresser à l'un des membres du bureau précités. Dans l'attente de vous recevoir, toute l'équipe vous souhaite bien être et sérénité.



Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L'A.I.P.E. est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers.

L'A.I.P.E. compte aujourd'hui 33 membres, elle est un lien entre les différents acteurs des écoles : les élèves, les enseignants, les parents et les municipalités, notamment à travers ses manifestations.

Ces dernières sont également un moyen de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques ; tels que le cycle piscine pour les GS, CP, CE1 et CM2, les abonnements scolaires, du matériel éducatif, des spectacles, des sorties, les voyages de fin d'année ...

Nous participons également à quelques achats de fournitures pour les ateliers organisés dans les **T**emps d'**A**ctivités **P**ériscolaires et grâce à nos bennes de récupérations nous pouvons proposer en fin d'année scolaire une magnifique kermesse.

- → Nouveau calendrier des bennes : Toujours du lundi au lundi, toujours sur les parkings des salles polyvalentes, par roulement alphabétique : ANAIS (semaine 22), AUSSAC-VADALLE (semaine 27), TOURRIERS (semaine 37) : confère planning en page 27.
- N'hésitez pas à nous rejoindre et pensez à conserver vos papiers et cartons pour remplir nos bennes! L'an dernier nous avons récolté 760 € pour les enfants de nos écoles! Merci pour votre implication.
- → AIPE Céline MARTIN 2 06 71 58 11 03 Maipe.charente@gmail.com



Le Comité des Fêtes de Tourriers

Le Comité des Fêtes est heureux de vous présenter son nouveau Conseil Administratif élu lors de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2018.

⇒ Le bureau de notre club se compose ainsi :

Président: Ludovic HAULBERT, Trésorière: Mireille TRILLAUD, Secrétaire: Morgane MAIRE,

Nous tenons aussi à remercier les bénévoles, qui s'impliquent tout au long de l'année :

Sergine NEBOUT, Michel GRIMALDI, Laurent DANEDE, Agnès DANEDE, Frédéric MOREAU, Anita GENTET, Frédéric GENTET, Florent BOISBLEAU, Régis FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE, Gaëlle HAULBERT, Jean-Marie LAFONT, Annie JAULIN, Marion LAHEUX, Didier TRILLAUD, David VERGNAUD, Nathalie VERGNAUD.

Bilan du spectacle pour les enfants

L'animation organisée pour les enfants, le samedi 20 janvier dernier à la salle polyvalente, a connu un succès mitigé. En effet, très peu d'enfants étaient présents pour assister au spectacle d'Astrid BOOP et son « **Tour du monde en 45 minutes** ». L'association s'interroge quant à l'avenir de cette manifestation.

Pour 2018, notre objectif sera encore de favoriser le lien social, et intergénérationnel à travers les événements qui vont rythmer l'année (confère l'agenda page 27).

Nous vous espérons nombreux à nos prochains rendez-vous.

Notre association qui fonctionne en toute convivialité et décontraction serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres, alors ... Mesdames, Messieurs, jeunes ou anciens, rejoignez-nous pour une manifestation... et plus si affinités!



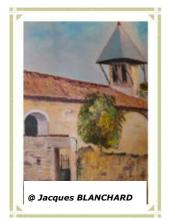


Tourriers Patrimoine

Cela fait maintenant 9 ans que notre association existe et nous sommes toujours proactifs. Un grand merci à tous les membres de Tourriers. Patrimoine. Vous qui individuellement donnez de votre temps et de votre énergie afin que nos manifestations soient le plus réussies possible. Merci également à vous tous de m'avoir fait confiance depuis le début. Merci à ceux d'entre vous qui ont régulièrement fait le ménage, nettoyé et fleuri l'intérieur de l'église afin qu'elle soit digne d'accueillir les cérémonies de mariage, d'obsèques et autre messes.

Notre association a désormais 9 ans d'existence : Posons-nous un peu ... Depuis 2008, nous sommes chaque année autour de 25 à 30 adhérents. L'intérêt des Tourriérois pour le patrimoine communal ne se dément pas. Notre association doit toutefois s'enrichir de nouveaux membres et se rajeunir.

⇒ L'EGLISE SAINT-HILAIRE



Historiquement, notre association a été fondée en novembre 2008 pour sauver notre église de la ruine. Objectif atteint 2 ans plus tard. Epaulée par Tourriers Patrimoine, la commune a fait le nécessaire et l'édifice a définitivement été mis hors d'eau lors de l'été -automne 2010. Ainsi que la rénovation des murs extérieurs.

Le gros chantier à venir reste la rénovation des murs intérieurs de l'église. En janvier dernier, suite à la rencontre de notre maire avec le directeur du Club Marpen (1) de Tusson, puis avec M. Pawel LEPKOWSKI, directeur du CAUE 16 (2) et architecte spécialiste de la rénovation des édifices religieux, une incertitude a été levée. Il est désormais acquis qu'il nous faut ôter la totalité du ciment, notamment sur le mur ouest (en entrant à gauche). Ce ciment des années 60 empêche la pierre de respirer. La restauration des murs intérieurs devrait donc normalement être réalisée cette année en 2018. La mairie de Tour-

riers a par ailleurs acté notre volonté de participer au coût de ces travaux d'envergure à hauteur de 7 000 €.

(1) Le Club Marpen, association qui a pour objectif de conduire des actions de réhabilitation et de mettre en valeur des patrimoines archéologiques, architecturaux, ethnologiques et naturels. http://www.clubmarpen.org/qoogle451706b299b93125.html/

(2) CAUE 16 : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente. Il s'agit d'une association Loi 1901 à mission de service public. Le CAUE 16 apporte des éléments d'appréciation ou de réflexion. Au-delà d'une réponse directe, il conduit souvent la Collectivité à se poser les bonnes questions. https://www.caue16.fr/

⇒ QUID DE LA SALLE VOÛTÉE DE L'ANCIEN CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE TOURRIERS ?

Pour ceux qui ne le sauraient pas, cette salle voûtée est fermée au public depuis mai 2015 pour des raisons de sécurité. Entre 2009 et 2014, notre association Tourriers Patrimoine a eu à cœur d'organiser chaque pot d'aprèsconcert dans cette salle voûtée. Notre idée à tous, était de faire connaître ce véritable trésor médiéval au plus grand nombre. Dans une certaine mesure, nous y sommes parvenus, car beaucoup de nos spectateurs ignoraient l'existence de ces précieux vestiges du Moyen-Age.

La commune de Tourriers n'a pas la main sur cet édifice car elle n'en est pas propriétaire. A la demande de la CDC Cœur de Charente (propriétaire, donc), un devis a été établi afin d'évaluer le coût d'une sécurisation : il faut débourser un minimum de 100 000 € pour simplement pouvoir sécuriser l'accès à l'édifice.



Tourriers Patrimoine

⇒ L'INAUGURATION DU NOUVEAU LAVOIR DE FENÊTRE



La date d'inauguration est fixée au samedi 19 mai à 18h00. *Venez nombreux!*

Nous rendrons hommage à notre ami Gilbert NAN-GLARD, disparu brutalement le 11 décembre dernier. Entre 2014 et 2017, Gilbert et ses voisins de FENÊTRE ont redonné vie à cet endroit déserté depuis les années cinquante. Suite à l'installation de l'eau courante dans les foyers de FENÊTRE et à l'apparition des machines à laver le linge, ce lavoir du temps jadis avait perdu sa raison d'être.

L'idée de Gilbert était de faire de cet endroit paisible un but ou une étape de promenade dominicale. Dès la création de TOURRIERS PATRIMOINE—novembre 2008, Gilbert nous avait parlé de ce projet qu'il avait en tête. C'est désormais un rêve réalisé. Merci à Gilbert et à tous ses voisins de FENÊTRE qui ont participé 3 ans durant au nettoyage et à l'embellissement de cet endroit. A paraître dans le « Jadis » de septembre 2018 : un article sur l'histoire du puits et de l'ancien lavoir de FENÊTRE.

⇒ VISITE GUIDÉE AVEC VIA PATRIMOINE : FENÊTRE A L'HONNEUR

Nous envisageons de contacter VIA PATRIMOINE pour l'organisation d'une visite guidée à FENÊTRE courant 2018. Celle organisée le 13 juillet 2012 au bourg de TOURRIERS avait rassemblé une quinzaine de personnes malgré une épouvantable météo (pluie et froid).

PLAQUES KILOMÉTRIQUES EN FONTE DU SECOND EMPIRE

Ces deux plaques kilométriques en fonte ont maintenant 150 ans d'existence environ. Elles ont été mises en place à l'époque du Second Empire (Napoléon III) peut-être vers 1860. Elles aussi font bien entendu partie de notre patrimoine communal. Elles sont situées à chaque extrémité du bourg de TOURRIERS, sur le tracé de l'ancienne Nationale 10. Il nous reste à demander l'autorisation des propriétaires des murs porteurs pour pouvoir les décrocher. L'idée étant qu'une fois restaurées, nous les refixerons exactement au même endroit.

⇒ RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Jacques BOUCHÉ, Secrétaire : Joëlle AUDET, Trésorière : Bernadette COMTE, Trésorier adjointe : Francis COMTE, Commissaire aux comptes : Jean-Marie LAFONT.

⇒ FUTURES ANIMATIONS Venez y participer: Inauguration du nouveau lavoir de FENÊTRE, brocante sur l'ancienne Nationale 10, pique-nique au Bois du Logis, visite guidée du village de FENÊTRE avec VIA PATRIMOINE (date à fixer), concert dans l'église un dimanche de septembre ou octobre 2018, participation au Téléthon ANAIS-TOURRIERS (Agenda page 27).



L'Entente Pongiste Tourriers-Jauldes est toujours à la bonne table

Championnat départemental de tennis de table



La 1ère phase de championnat départemental a débuté le 26 septembre 2014 pour les équipes de l'EPTJ Tourriers-Jauldes. Nous n'avons pu aligner cette année que 3 équipes (au lieu de 4 la saison dernière) suite au départ de quelques joueurs en retraite ou souhaitant ne pas poursuivre le tennis de table. Les équipes :

- → Equipe N° 1 (capitaine Gérard GOINAUD) en D1,
- → Equipe N° 2 (capitaine Yoann HUBERT) en D2,
- → Equipe N° 3 (capitaine Patrick GIRAUD) en D3,

⇒ L'équipe N° 1 de Gérard, suite à un manque d'effectif et de joueurs clés, a été choisie pour servir d'apprentissage au haut niveau pour nos jeunes éléments qui ont fait de bonnes percées. De ce fait, le maintien n'était pas envisageable et à la fin de cette première phase, l'équipe termine dernière et descend en division 2.

L'équipe N° 2 de Yoann, engagée en 2ème division, a remporté deux victoires sur sept. Le maintien n'était pas encore assuré lors de la dernière journée de championnat qui s'est déroulée le vendredi 8 décembre avec 3 équipes au même nombre de points au classement général. Ce n'est qu'après cette ultime rencontre contre le 3ème de la poule Fléac, disputé d'une main de maître par l'EPTJ (victoire 11 à 3), que l'équipe se maintient sur le fil du rasoir avec une différence d'un point de goal-average sur le dernier et finit 7ème sur 8 ! L'objectif de maintien est atteint, mais il faudra veiller à être plus efficace lors des rencontres pour ne pas se faire surprendre en deuxième phase.

⇒ L'équipe N° 3, engagée en 3ème division a suivi, à peu près le même scénario que l'équipe N° 2 en passant à côté de rencontre à leur portée et terminant eux aussi le vendredi 8 décembre sur une victoire contre Aigre, second de la poule. Elle termine donc 7ème sur 8 et se maintient en troisième division pour la seconde phase.

Renouvellement des membres du bureau

Président : Philippe HUBERT, Vice-président : Jean-Yves COTTARD, Trésorier : Christophe TALLON, Trésorier adjoint : Marc VESSE, Secrétaire : Yoann HUBERT, Secrétaire-adjoint : Gérard GOINAUD.

En conclusion de cette 1ère phase, nous pouvons dire que le club de Tourriers-Jauldes, avec 16 joueurs engagés en compétition, se maintient tant bien que mal dans son classement. La seconde phase commence très bien pour l'équipe 1, elle se classe à la première place ex-aequo avec Mansle. Le retour d'Arsène VISSAC BLANCHARD dans nos rangs galvanise l'ensemble des joueurs va permettre d'envisager la remonté de l'équipe 1 et d'être moteur pour les autres.

Toute personne (adulte ou jeune) intéressée par le tennis de table en loisir ou compétition peut venir se présenter lors des soirées d'entraînement (mardi et vendredi soir à partir de 20h45) dans les salles des fêtes de Jauldes et Tourriers ou prendre contact avec les dirigeants.

→ L'EPTJ - Philippe HUBERT (Président) 20 05 45 20 61 02 ou 05 45 20 60 30 ou 06 82 55 93 17



L'Amicale Pétanque de Tourriers



L'Amicale Pétanque de Tourriers démarre sa saison 2018. Trente titres départementaux et ligue dans toutes les catégories séniors et jeunes classent le club au deuxième rang des classements sur 67 clubs charentais. Egalement l'APT se hisse au 108ème rang sur le plan national parmi 4 700 clubs.

Le Club comprend 45 licenciés : 8 séniors féminines, 15 séniors masculins, 11 vétérans, 11 jeunes.

Ceci étant, il est à signaler que nous avons de plus en plus de mal à fédérer et conserver ce dynamisme par manque de structure et de terrains.

Aussi, nous lançons un nouvel appel à la municipalité pour aboutir à un projet raisonnable, nous permettant d'être tout simplement au même niveau des autres clubs du district ruffecois.

Petit rappel aux amoureux de la pétanque, venez nous rejoindre. Les anciens nous ont quittés, personne ne les a remplacés.

Le club reste ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent exercer ce sport, que ce soit en compétition et ou en loisir. Nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations que vous jugerez utiles.

⇒ Entrainements: Les mardis et jeudis de 15h à 19h à l'Aubette ou sur la Place de la Mairie.

Renouvellement des membres du bureau

Président et Secrétaire : Christian BERNARD ; Vice-présidente et Trésorière : Sabrina LE DANTEC ; Trésorier adjoint : Bernard FRADIN ; Secrétaire adjoint : Georges BROSSE ; Membres : Didier et Anita DAUBERT, Colbert WILMART, David et Laure LECLEACH, Jacqueline BROSSE, Dominique BERNARD

→ L'Amicale Pétanque - Christian BERNARD (Président) 🕿 06 62 96 03 91



L'Etat Civil - Année 2017 / 2018



Les Naissances 2017 / 2018

- Ninon ALBERT, née le 17 mai 2017 à Saint-Michel, 9 Rue du Bois du Logis
- Oihan DUTRIAT, né le 27 juin 2017 à Soyaux, 35 Rue du Renclos
- Charles PEIGNÉ, né le 30 juin 2017 à Saint-Michel, 5 Rue des Erables
- ⇒ Elyas PEREZ, né le 21 juillet 2017 à Saint-Michel, 4 Rue de Chebrollet
- Thibault MAIRE, né le 24 juillet 2017 à Saint-Michel, 5 Route de Puypéroux
- Noé ALICOU, né le 5 août 2017 à Saint-Michel, 8 Rue des Glycines
- □ Lorenzo GATINEAU, né le 18 septembre 2017 à Soyaux, 3 Route de Paris
- ➡ Elisa BANLIAT, née le 18 septembre 2017 à Soyaux, 20 Chemin de la Roche La Faye
- Sasha DEVAUTOUR, née le 5 novembre 2017 à Soyaux, 9 Bis Rue du Pré Péchard
- ⇒ Léna BLANC, née le 17 février 2018 à Soyaux, 41 Rue de Bouffanais



Les Mariages 2017 / 2018

- ⇒ DELAYEN Pascal et CADILLON Evelyne, le 5 août 2017
- ⇒ HUBERT Philippe et STOYKOFF Isabelle, le 2 septembre 2017



Les Décès 2017 / 2018

- ➡ Marie-Thérèse RESGNIER, le 26 avril 2017 à Saint-Amant-de-Boixe
- SERJEAN Annie, le 3 mai 2017 à Poitiers
- SERJEAN Simone, le 19 septembre 2017 à Saint-Amant-de-Boixe
- ⇒ RILHAC Lucette, le 1er novembre 2017, à Angoulême
- ⇒ Gilbert NANGLARD, le 11 décembre 2017 à Tourriers
- ⇒ POTIER Raymonde, le 2 janvier 2018 à Ruffec
- ⇒ VINCENT Martine, le 24 janvier 2018 à Soyaux
- ⇒ Jeanne NABOULET, le 25 février 2018 à Saint-Michel

Calendrier des Manifestations



A vos Agendas !!! Retrouvez aussi l'agenda sur www.tourriers.fr

```
Mercredi 25 avril, Bibliothèque, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
Mardi 1er mai, Brin d'Aillet, organisé par le Club des Aînés, au four à pain de Fenêtre
Mardi 8 mai, Cérémonie du 8 mai, à 10h30 monument aux morts
Mercredi 9 mai, Bibliothèque, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
Samedi 19 mai, Inauguration du nouveau lavoir de Fenêtre, par Tourriers Patrimoine et la Commune
Mardi 22 mai, Don de sang, de 16h30 à 19h30 à Marsac (collation) ≥
Mercredi 23 mai, Bibliothèque, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
☆Dimanche 27 mai, Brocante, organisée par Tourriers Patrimoine, de 6h à 19h, Route de Paris
≥Lundi 28 mai au Lundi 4 juin, Benne à papiers et cartons, à Anais organisée par l'A.I.P.E.
Mercredi 06 juin, Bibliothèque, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
Mercredi 13 juin, Sortie annuelle à Villebois Lavalette, organisée par le Club des Aînés
Samedi 16 juin, Soirée entrecôte, organisée par le Comité des Fêtes
⊵Dimanche 17 juin, Méchoui, organisé par l'EPTJ Tourriers Jauldes, à la Combe à Roux
Mercredi 20 juin, Bibliothèque, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
≥ Vendredi 29 juin, Spectacle réalisé par les enfants de l'école, à 17h30 à la Salle Polyvalente
Samedi 30 juin, Grande Kermesse des écoles organisée par L'A.I.P.E., à Aussac Vadalle
≥Lundi 2 juillet au Lundi 9 juillet, Benne à papiers et cartons, à Aussac Vadalle organisée par l'A.I.P.E.
Mercredi 4 juillet, le club des Aînés, dernier rdv avant les vacances, Salle des Associations
≥ Vendredi 6 juillet, Pique-nique organisé par Tourriers Patrimoine, au Bois du Logis en soirée
≥Jeudi 2 août, Don de sang, de 16h30 à 19h30 à Vars (collation)
Mercredi 5 septembre, Reprise du Club des Aînés, Salle des Associations
>Jeudi 6 septembre, Vente de vêtements au profit d'Eider, Salle Polyvalente de Tourriers.
≥Lundi 10 au Lundi 17 septembre, Benne à papiers et cartons, à Tourriers organisée par l'A.I.P.E.
> Dimanche 30 septembre, Bric-à-Brac organisé par le Comité des Fêtes, sur la place de la Mairie
Mercredi 10 octobre, Don de sang, de 16h30 à 19h30 à Tourriers (collation)
Dimanche 14 octobre, Loto organisé par le Club des Aînés, à la Salle Polyvalente
> Dimanche 11 novembre, Cérémonie du 11 novembre, monument aux morts.
≥ Dimanche 18 novembre, Repas des Aînés offert par la Municipalité, Salle Polyvalente de Tourriers
Samedi 1er décembre, Téléthon ANAIS-TOURRIERS
Samedi 15 décembre, Repas de Noël organisé par le Club des Aînés, à la Salle Polyvalente
```

≥ Vendredi 21 décembre, Don de sang, de 16h30 à 19h30 à Saint-Amant-de-Boixe (collation)



Les Commerçants, Artisans et Entreprises de Tourriers

\ ADCUITECTE	NAD DECTAUDANT
→ ARCHITECTE PAMPNOLIX Sulvain 20 Pauto de Paris	→ BAR - RESTAURANT M. THOMAS & M. POLICIED 40 Pouto de Paris
RAMPNOUX Sylvain - 20 Route de Paris 9 05 45 20 61 76 - 0 05 45 20 61 76	M. THOMAS & M. ROUGIER - 40 Route de Paris © 05 45 94 39 87
<u>™</u> 03 +3 20 01 70 - ■ 03 +3 20 01 70	<u> </u>
→ CHAUFFAGE/SANITAIRE	→ COIFFEUR - « COTE COIFFURE »
PUYPALAT Christophe - 4 impasse du Plantier	BRUNET Virginie - 5 Rue du Bois des Bertrands
→ COIFFEUR - « L'INSTINCT DE SARAH »	→ CONSULTANTE EN GESTION D'ENTREPRISE
63 A Route de Paris	ADF CONSEIL - DANEDE Agnès - 5 Rue du Presbytère
© 05 45 37 63 15 - <i>Ouverture Mai 2018</i>	© 06 79 45 16 88
<u> </u>	© 00 79 43 10 88
→ COUVREUR / ZINGUEUR	→ CREATION BIJOUX FANTAISIES
BERTIN Gérard - 3 Rue de la Perroquerie	BENOIT Martine - 20 Rue de Bouffanais
→ EDITEURS DE LOGICIELS	→ ELECTRICITE GENERALE - « MICH'ELEC »
SARL SDEV - Rue de Chebrollet - Fenêtre	MICHELET Nicolas - 30 Rue de Chevrollet - Fenêtre
© 05 45 95 13 65 - ① 06 77 27 59 69	© 06 83 10 71 01
→ EPICERIE/TABAC/JOURNAUX	→ ESTHETICIENNE A DOMICILE
M. Mme BALESTRAT Médérik - 47 Route de Paris	Mme TROTOT Anaïs - 39 Rue du Canton - Bouffanais
① 05 45 38 81 95	① 06 60 22 10 01 - <u>trotonais@gmail.com</u>
→ GARAGE « TRANS HIP AUTO »	→ HERBOSPHERE - Micro ferme maraîchère
HULLEBROCK Ivan - La Grosse Borne (sortie nord)	DELAGE Sandra - NEBOUT Simon - 49 Route de Paris
⊕ 05 45 22 94 27 - □ 06 79 85 52 80	① 06 72 60 41 07- ② 06 40 25 88 81
→ LOCATION MATERIELS EVENEMENTIELS	→ MAÎTRE D'ŒUVRE
BOISBLEAU Florent - Rue des Grands Champs - Fenêtre	LAPOUGE Fabien - 3 Rue du Presbytère
© 06 24 94 82 02 - locafun16@gmail.com	① 06 06 84 41 89 - fabien.lapouge16@gmail.com
→ MANUTENTION - LEVAGE « CMS »	→ MENUISIER (ALU, PVC)
RAMAT Jonathan - Rte de Paris	BOINON Stevan - 3 Rue de l'Ouche à Ragot - Bouffanais
⊕ 05 45 22 88 04 - ③ 06 11 34 31 51	™ 05 45 20 64 98 - □ 05 45 20 41 49
→ MENUISIER (BOIS, ALU, PVC)	→ MEUBLE DE TOURISME - « LE TOURNESOL »
GANGNEUX Sébastien - 39 Rue du Canton - Bouffanais	M. Mme LAFONT - 54 Route de Paris
	⊕ 05 45 20 69 99
→ MULTI-SERVICES DU BATIMENT	→ MULTI-SERVICES ENTREPRISE
DAPAS RENOV - DELAYEN Pascal - 21 Route de Paris	GANGNEUX Norbert - 39 Rue du Canton
	⊕ 05 45 20 61 24 - ② 06 32 59 08 23
→ OPTIQUE - « OPTIQUE 16 A DOMICILE »	→ PAYSAGISTE - « LES PRESTATAIRES DE LA BOIXE »
Mme THOS Florence	M. Mme CHAMOULEAU - 8 Rue du Presbytère
⊕ 06 22 29 77 65 - sur Facebook OPTIQUE 16 A DOMICILE	
→ PEINTURE SUR VERRE - « FENÊTRE EN LUMIERE »	→ SERVICE A LA PERSONNE - Entretien Espaces Verts
NANGLARD Danièle - 6 bis Route de Nitrat - Fenêtre	« LES PAYSAGES DE LA BOIXE »
© 06 77 09 40 03 - www.artandlight.fr	M. Mme CHAMOULEAU - 8 Rue du Presbytère
	© 05 45 39 60 85 - www.paysagistecharente.com
CTATION DE LAVACE AUTOMATIQUE 44 OVI 15	7 7 2
→ STATION DE LAVAGE AUTOMATIQUE - « OKI »	→ TRANSPORT - « TRANSPORT LEVASSEUR » LEVASSEUR Vincent - Rte de Paris (Ancien AMMYL PLAN)
La Grosse Borne (sortie nord)	ELVASSEUR VINCENT - RTE DE PARIS (ANCIEN AMMYL PLAN)
	<u>~ UJ 1</u> 3 2U 33 30
→ TRAVAUX PUBLICS - « LUCAS BRUNO TP »	→ TRAVAUX PUBLICS - « TP CHARENTE SERVICES »
LUCAS Bruno - 26 Rue de Bouffanais	M. VISSAC - 11 Route de Paris
© 05 45 69 91 30 siège social	© 06.11.43.37.23
a control of the stage social	U0111 13137123